

UN ENVIRONNEMENT ET UN PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER À PRÉSERVER

CE QUI RESSORT DU DIAGNOSTIC

- **Des espaces naturels de qualité**
- **Une nature en ville présente sous de formes multiples** (arbres, alignements d'arbres, espaces verts publics ou privés...) favorable à la lutte contre le réchauffement climatique



3 190 ha
Espaces urbains, infrastructures



200 ha
Boisements



220 ha
Espaces verts urbains



183 ha
Prairies

Soit **63,4 %** de la superficie du territoire

13 % du territoire à dominante naturelle, soit **635 ha**

- **Une zone agricole en périphérie :**



1 220 ha
Espaces agricoles

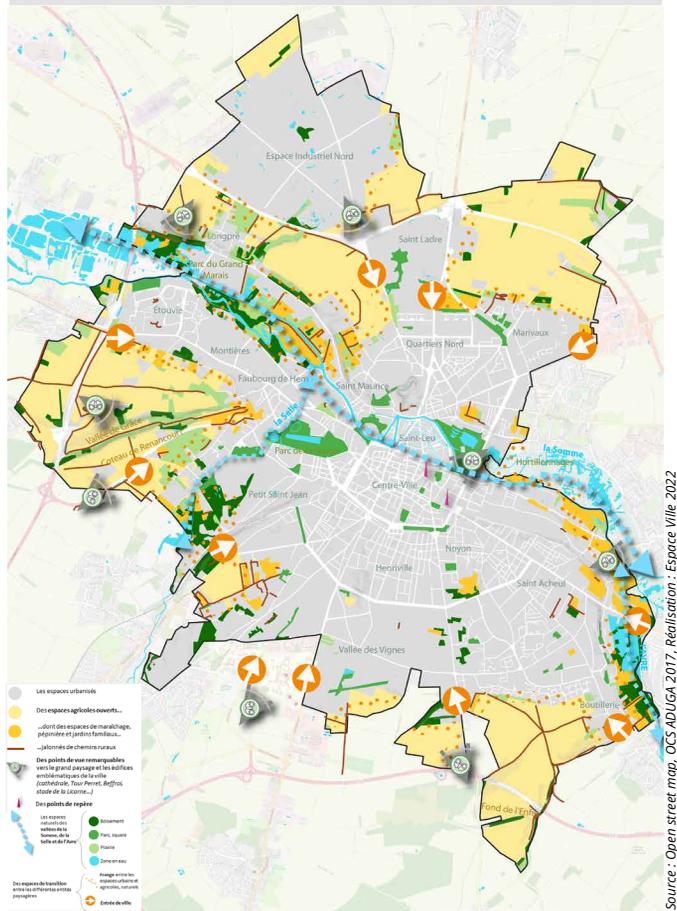
Soit **24 %** du territoire

- **Un réseau hydrographique riche :**



34 ha
Zones en eau, marais

Les paysages et les points de vue d'Amiens



Source : Open street map, OCS ADUGA 2017, Réalisation : Espace Ville 2022

- **Des risques localisés pris en compte** (ruissellement, inondation, mouvement de terrain, technologique) et **des nuisances diverses à surveiller** (pollution des sols ponctuelle sur d'anciens sites industriels et nuisances visuelles, olfactives, sonores ponctuelles et liées aux émissions de gaz à effet de serre)

- **Des transitions entre les espaces naturels ou agricoles et le tissu urbain à soigner**

- **Des entités paysagères variées**, marquées par la vallée de la Somme

3 inscriptions au patrimoine mondial de l'UNESCO :

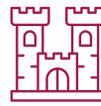
- Cathédrale Notre-Dame d'Amiens (2)
- Beffroi (1)



3 édifices classés Patrimoine du XX^{ème} siècle :

- L'ensemble Perret - tour, gare, immeubles (1948 ; 1955)
- L'église paroissiale Saint-Honoré (1957)
- La Maison de la Culture (1961)

- **Un patrimoine bâti et des formes urbaines riches et variés qu'il convient de préserver**



53 Monuments Historiques



126 lieux et monuments répertoriés à l'**inventaire général du patrimoine culturel**



Des quartiers et ensembles urbains qui présentent une **importante qualité patrimoniale**



7 sites et monuments naturels protégés

CE QUI RESSORT DE LA CONCERTATION

Plus de 500 personnes ont contribué au Plan Local d'Urbanisme et donné leur perception et vision pour le territoire de demain lors de la phase de diagnostic.

66 La préservation du patrimoine architectural, paysager et vivant est considérée comme une priorité majeure du territoire.

66 Une forte attente en matière de transition écologique et un fort attachement à la nature en ville.

66 Pour la ville de demain il a été proposé de développer un urbanisme aéré, plus vert, préservant les terres agricoles.



UNE POPULATION JEUNE, EN CROISSANCE MAIS VIEILLISSANTE



En 2019 : **45%** de la population a moins de 30 ans malgré une population vieillissante (+ 2,5 % de personnes de + de 60 ans par rapport à 2008)



134 706 habitants en 2019 + 2010 habitants entre 2013 et 2019 : **un regain démographique faisant suite à une perte de population dans les années 2000**



Des **ménages amiénois de plus en plus petits**, mais de taille supérieure à celle des ménages de villes comparables.

UN HABITAT QUI DOIT ETRE PENSÉ POUR TOUTES ET TOUS

CE QUI RESSORT DU DIAGNOSTIC

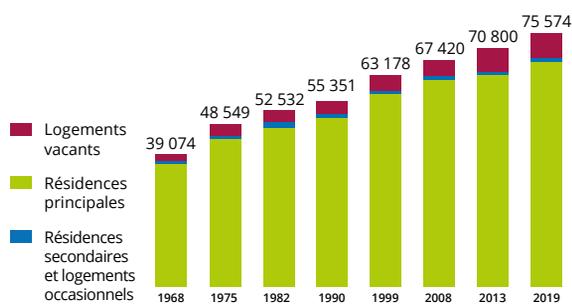
- Une **attractivité de la ville croissante** malgré des **difficultés à répondre aux parcours résidentiels**, maintenir et attirer des familles sur le territoire et répondre aux enjeux de vieillissement de la population

- Une **croissance continue du parc de logements** :



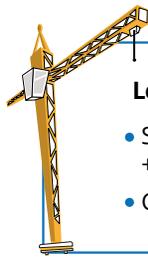
75 575 logements en 2019 (+ 8 155 par rapport à 2008)

Évolution du nombre de logements entre 1968 et 2020



mais environ **9 % de logements vacants**

70% de cette vacance correspond à une vacance dite commerciale (de moins de 3 ans), correspondant aux nouveaux logements en cours de commercialisation (un taux similaire voire moindre par rapport à d'autres villes comme Lille avec 10 %, ou Tours avec 11 % de vacance en 2019)

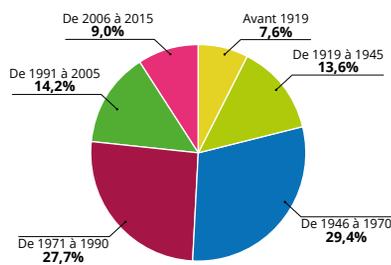


Les quartiers où il s'est construit le plus de logements entre 2008 et 2019

- St Honoré Jeanne D'Arc, + 1785 logements
- Gare La Vallée, + 800 logements
- Amiens Centre Ville, + 730 logements
- Sainte Anne Faubourg de Noyon, + 700 logements

- Un **parc de logements plutôt ancien**

Répartition des logements selon leur date d'achèvement

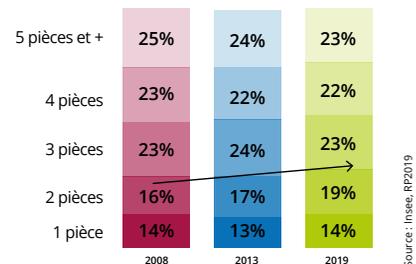


+ de 50% du parc de logements existant date d'avant 1970

Avec 64% du parc constitué d'immeubles collectifs, un enjeu important pèse sur les copropriétés, notamment en terme de rénovation énergétique

- Une **augmentation des petites typologies de logements** (1 et 2 pièces) qui n'est pas favorable à l'installation des familles.

Évolution des résidences principales selon le nombre de pièces entre 2008 et 2019



CE QUI RESSORT DE LA CONCERTATION

Plus de 500 personnes ont contribué au Plan Local d'Urbanisme et donné leur perception et vision pour le territoire de demain lors de la phase de diagnostic.

66 Une vacance de logements et un développement important de petits logements, jugés trop importants.

66 Un parc de logement existant devant être adapté aux attentes et besoins des populations (ex. maisons amiénoises).

66 Pour demain : il conviendrait d'accompagner les parcours résidentiels en construisant intelligemment (différentes typologies de logements, offre favorisant la qualité de vie, etc.).



UN TISSU ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL À CONFORTER ET UN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DYNAMIQUE

CE QUI RESSORT DU DIAGNOSTIC



Amiens, une ville « étudiante », propice au développement économique et à l'emploi

- Plus de 31 000 étudiants en 2021-2022
- 320 formations postbac diplômantes
- 900 chercheurs
- 2 grands campus : cœur de ville et pôle universitaire sud



- Une **offre intéressante d'emplois**, de **nombreuses entreprises** et des **potentialités de développement économique** pour les prochaines années (TGV, BNF, Boréalia 2, etc.)



79 310 emplois en 2019.
Soit 16,5 emplois pour 10 actifs



8,9% de **taux de chômage** pour le bassin d'emploi d'Amiens (3 premiers trimestres 2022, sources Insee et Pôle Emploi)



Une **économie tertiaire prépondérante** avec près de 85% des emplois



Près de **1 200** commerces en 2019 (dont 800 en centre ville, 15 à La Vallée des Vignes, 42 pour Shopping Promenade)



- Un **secteur touristique qui se développe** (label destination pour tous, catégorie or...)



- Une **activité agricole**, notamment maraîchère, qui se diversifie (AMAP, circuits courts, etc.) mais qui reste à soutenir



Filières d'excellence :

- le Bloc (santé)
- Energeia (énergie)
- ADN (numérique)

- **4 principaux pôles d'emploi :**



l'espace industriel nord



la zone d'activité de Montières



la zone d'activité Saint Ladre



le pôle santé sud

et un maillage de pôles plus modestes intégrés au tissu urbain.

CE QUI RESSORT DE LA CONCERTATION

Plus de 500 personnes ont contribué au Plan Local d'Urbanisme et donné leur perception et vision pour le territoire de demain lors de la phase de diagnostic.

Il est regretté une relative perte de diversité commerciale dans le centre ville, avec le départ récent d'enseignes et une offre de restauration rapide jugée abondante.

Le potentiel touristique du territoire doit être mieux valorisé au regard de ses atouts

Pour demain, il est suggéré que la Ville mène une stratégie commerciale en faveur de la diversification des commerces en centre ville et du développement de l'offre de proximité dans les quartiers



UN BON NIVEAU D'ÉQUIPEMENTS À PRÉSERVER

CE QUI RESSORT DU DIAGNOSTIC

- Un nombre d'équipements culturels très importants et un bon niveau d'équipements sportifs toutefois anciens (années 1960-70) pour la plupart énergivores et nécessitant des travaux de rénovation, notamment énergétiques
- Un bon niveau d'équipements d'établissements scolaires et de petite enfance



11,6 équipements culturels et sportifs de proximité (boulodromes, terrains de tennis...) **pour 10 000 habitants**

- Lille : 5,7
- Hauts-de-France : 21



4,7 équipements culturels et sportifs intermédiaires (salle de sport, bassin de natation...) **pour 10 000 habitants**

- Lille : 3,3
- Hauts-de-France : 4,6



1,12 équipements culturels et sportifs de gamme supérieure (théâtres, cinémas...) **pour 10 000 habitants**

- Lille : 0,82
- Hauts-de-France : 0,83

CE QUI RESSORT DE LA CONCERTATION

Plus de 500 personnes ont contribué au Plan Local d'Urbanisme et donné leur perception et vision pour le territoire de demain lors de la phase de diagnostic.

Une offre d'équipements jugée satisfaisante, même si elle serait à compléter dans certains quartiers dont les habitants considèrent qu'ils sont moins bien servis que d'autres.

Pour la ville de demain il a été proposé de développer des équipements de santé et de convivialité, sportifs, culturels, dédiés aux enfants, accessibles et à moindre coût.

DES MOBILITÉS À RENFORCER

CE QUI RESSORT DU DIAGNOSTIC

- Un important maillage d'itinéraires dédiés aux modes actifs, pouvant être amélioré



Un centre ville piéton



+ de 200 kms de voies vélo mais seulement 36 kms de pistes cyclables



2 gares (arrivée du TGV prévue en 2025)



4 lignes à Haut Niveau de Service (NEMO)



36 lignes de bus :

15 lignes de proximité

14 lignes Tempo

7 lignes de transport à la demande



- Des déplacements motorisés facilités mais des enjeux liés au stationnement

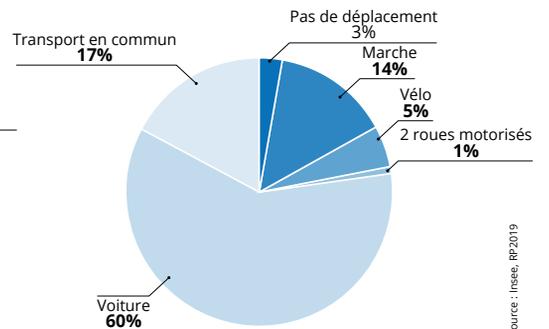


Une offre de stationnement abondante avec **70 000 places de stationnement public** (contre 76 000 à Lille), dont 8500 dans le centre ville et sa proximité immédiate

4 parkings relais insuffisamment utilisés

Des **problématiques de stationnement localisées** (dans les quartiers d'amiénoises notamment, ces habitations ne disposant pas de places de parking privée)

Répartition des modes de déplacement domicile-travail en 2018



Source : Insee, RP2019



Un réseau routier structuré et bien maillé
La voiture reste le mode dominant pour les trajets domicile-travail

1/3 des ménages amiénois ne possède pas de voiture (+2,8 points entre 2008 et 2019)

CE QUI RESSORT DE LA CONCERTATION

Plus de 500 personnes ont contribué au Plan Local d'Urbanisme et donné leur perception et vision pour le territoire de demain lors de la phase de diagnostic.

Les mobilités sont jugées insuffisamment adaptées, coordonnées et apaisées (conflits d'usages, lisibilité).

L'offre de stationnement ne fait pas consensus (suffisante pour certains, à renforcer pour d'autres).

Pour la ville de demain il a été proposé de repenser la place de la voiture, de développer les modes actifs et les transports en commun.

